**Consentement éclairé du client / Détatouage**

-Le traitement en vue de l’élimination ou de la réduction de tatouage est effectué avec un laser PL-1 Picoseconde. La lumière émise par le laser est absorbée par les pigments exogènes du tatouage et par la mélanine de la peau. Par effet photomécanique et/ou photothermique, ces pigments sont brisés en fragments plus petits. Ils seront progressivement éliminés par la peau et par le système immunitaire et lymphatique les semaines suivantes.

- Le détatouage esthétique traite facilement des tatouages de couleur foncée (p.ex. noir, bleu ou brun) ainsi que le rouge. Le jaune, le vert, le bleu-clair, le blanc et le beige seront traités plus difficilement. Il est impossible de prévoir le taux de réussite qui, dans certains cas, peut être nul. Certaines couleurs donnent de meilleurs résultats que d’autres. Plus le tatouage est profond et plus la densité de pigments est importante, plus le tatouage sera difficile à traiter.

-Le nombre de séances pour atteindre un résultat maximal n’est pas prévisible. Il est en moyenne de 5 à 10 séances pour de bons résultats et, dans certains cas, peut dépasser 20 séances. L’intervalle minimum entre les séances est de 6 semaines.

**Effets secondaires**

-La plupart des gens ressentent un picotement et une sensation de chaleur lors du tir laser. L’éventuelle sensation de douleur varie selon les individus, leur état nerveux et les parties du corps. La sensation de douleur doit rester supportable et être annoncée à l’opérateur.

-Il existe un risque important de saignement, d’infection, de brûlure, d’ampoule, de dépigmentation, d’hyperpigmentation et de cicatrice. Ces risques sont d’autant plus élevés si la peau est mate, foncée ou bronzée ou que le tatouage est difficile à traiter.

-La peau peut présenter une sensation de démangeaison après les séances.

-Certains pigments clairs virent en une couleur foncée lors de l’exposition au laser et deviennent définitivement résistant au traitement.

-Certaines maladies peuvent favoriser la survenue d’effets indésirables ou causer des déséquilibres suite à une ou plusieurs séances de traitement.

**Avant la séance**

-Il faut éviter d’exposer le tatouage au soleil 15 jours avant.

-Le jour de la séance, la peau ne doit pas être bronzée, doit être propre, non maquillée, exempte d’irrita0ons, d’érup0ons ou de blessures.

**Après la séance**

-Pendant 5 à 10 jours après la séance, appliquer une légère couche de crème désinfectante et cicatrisante (Bepenthen Plus) 2 à 3 fois par jour. Si possible, selon l’occupation journalière, laisser la zone respirer. Dans le cas contraire, protéger la zone par une gaze stérile. Ensuite, pendant tout le processus de cicatrisation, appliquer une crème régénératrice. (Cicalfate de Avène ou Cicaplast de La Roche-Posay).

-Pendant 15 jours après la séance, il faut éviter une exposition prolongée à l’humidité (bains, piscine, etc.) et à la transpiration (sport, sauna, etc.)

-Pendant 30 jours après la séance, il ne faut pas exposer la zone traitée au soleil, ni à d’autres formes de rayonnement (solarium, etc.)

-Il ne faut absolument pas arracher, ni accélérer la chute des éventuelles cloques/croûtes qui se formeraient à la surface de la zone traitée.

**Contre-indications**

-Voici une liste non exhaustive de situations pour lesquelles votre médecin traitant doit délivrer un certificat d’aptitude à la pratique du détatouage laser.

-Affections de la glande surrénale ou des reins.

-Toutes maladies de peaux (p.ex. herpès, psoriasis, eczéma, etc.)

-Allergies au soleil, manifestation allergique cutanée

-Maladies immunitaires comme une diminution du système immunitaire

-Maladies infectieuses ou infection en cours

-Maladies de coagulation du sang (thrombose, caillot, phlébite, embolie)

-Déséquilibre hormonal

-Maladies du système nerveux comme l’épilepsie

-Maladies cardiaques ou trop grande pression sanguine, pacemaker

-Cancer

-Grossesse et allaitement

-Cicatrices chéloïdes / hypertrophiques